

village où il n'existe pas encore de société. Notre conduite est bien simple. Nous devons effectuer un recensement des Canadiens ayant droit de vote, et, après avoir ainsi mesuré nos forces, nous devons consacrer tous nos efforts à les augmenter pour être prêts à agir de concert quand le moment sera arrivé. Je ne fais ce soir qu'ébaucher ce projet d'organisation, mais vous serez appelé à nommer un comité qui aura charge d'arrêter un plan concis de constitution pour une société annexionniste.

Je termine en vous exprimant mes remerciements sincères pour l'attention que vous avez bien voulu accorder à mes remarques et en vous promettant que bientôt nous verrons le Canada, notre pays natal, secouer la tutelle qui l'entrave dans la voie du progrès et se joindre à la grande république de notre adoption : union à laquelle l'appellent ses destinées et ses véritables intérêts. »

Les différents points de ce discours furent accueillis par des applaudissements.

M. MICHEL BOYCE harangua ensuite l'assemblée. Il fit comprendre, par des citations de l'histoire contemporaine des États-Unis, l'excellence des institutions de ce pays, qui permettent à tout homme de talent, quelque soit son origine, de prétendre aux charges les plus élevées dans le gouvernement américain. Il invita les Canadiens du Canada à bien considérer les avantages qui résulteraient d'une union à la fédération américaine. M. Boyce s'excusa de ne pas parler plus au long sur la question, vu qu'il n'était pas préparé à parler ce soir.

Les paroles de l'orateur furent bien goûtées par l'auditoire, qui témoigna de sa satisfaction par des marques d'approbation et des applaudissements.

M. C. C. E. BOUTHILLIER prit à son tour la parole :

Il démontra la nécessité pour les Canadiens des États-Unis et du Canada de se rassembler en organisations politiques afin de défendre leurs droits si chèrement acquis en 1837-38. Ces droits allaient leur être enlevés par les machinations des gouvernants de leur pays. Devant ces dangers, il fallait que les Canadiens oubliassent les dissensions du passé, et s'unissent pour opposer à ces empiètements sur leurs prérogatives les plus sacrées la seule barrière qui pût les prévenir : l'annexion aux États-Unis d'Amérique. Une certaine apathie avait régné, jusqu'à présent, parmi les populations canadiennes au sujet des écueils contre

lesquels leur pays allait se briser par la maladministration de ceux qui étaient chargés de veiller à sa sûreté. A dater d'aujourd'hui, il faut que cette apathie cesse. « Laissons, dit l'orateur en terminant, laissons aux lâches et aux indifférents le monopole du doute sur les succès de notre entreprise et organisons-nous en colonnes serrées pour s'opposer à ceux qui tentent d'achever la ruine de notre pays natal. Ayons toujours présente à la mémoire la devise nationale et une autre digne de l'être : L'Union fait la force, et le Travail triomphe de tout. Soyons unis et nous serons forts, travaillons avec courage et nous surmonterons tous les obstacles, et bientôt, je l'espère, nous aurons le bonheur de voir le Canada faire partie de la plus grande et de la plus puissante des républiques. »

M. BOUTHILLIER est incontestablement un jeune homme d'une capacité remarquable. Son discours brillait par la logique des idées et par la chaleur de ses mouvements oratoires. Une approbation très flatteuse reçut ses paroles et il fut souvent interrompu par des applaudissements.

M. N. THOMPSON lui succéda. Il parla longuement des désavantages qui résulteraient de la confédération et du peu de popularité de cette question parmi les populations canadiennes. Le Bas-Canada avait déjà été forcé d'accepter un mariage dont la corbeille de noccs avait été achetée à ses frais. L'on se proposait de lui faire opérer une seconde union dont le résultat serait rien moins que l'oblitération à peu près complète de son influence politique, la perte de sa langue et de ses institutions les plus chères. Les Canadiens devaient-ils rester les bras croisés devant ces tentatives faites contre leur pays natal ? Il fallait qu'ils opposassent à ce mouvement la seule mesure qu'il soit raisonnable de proposer pour l'avenir du pays. L'annexion aux États-Unis promet autant d'avantages et de sécurité au Canada que la confédération renferme de désavantages et de dangers pour ce pays. Une organisation annexionniste aux États-Unis pourrait se mettre en relation avec les sociétés déjà fondées dans ce but au Canada. Notre organisation pourrait aussi veiller à la fondation de sociétés succursales aux États-Unis et au Canada. Il engagea les assistants à joindre le mouvement qui était organisé ce soir-là.

M. THOMPSON fut vivement applaudi par l'assemblée qui manifesta une appréciation marquée des arguments solides exposés par